Intitulé de la matière : Techniques de communication et d'expression	Semestre : 01	Type : UE Méthodologie
VHS : 02h30	VHH : 37h30	Cours : 1h30
TD : /	TP : 1h00	Coefficient : 2
Crédit : 3	Travail personnel : 37h30	/

Techniques de communication et d'expression

Objectifs de l'enseignement : Cette matière a pour objectif de développer la compréhension et la rédaction de documents scientifiques, ainsi que l'utilisation et la traduction des termes scientifiques. Elle vise également à aider les étudiants à concevoir des méthodes de recherche et de synthèse conformes aux normes scientifiques.

Connaissances préalables recommandées : Aucun prérequis n'est nécessaire.

Contenu de la matière

Cours : 22h30

Chapitre 1 : Terminologie scientifique couramment utilisée

en Sciences de la Nature et de la Vie (06h00)

Biologie cellulaire, biologie animale, biologie végétale (en Français). Le lexique utilisé dans les épreuves en SNV.

Chapitre 2 : Analyse et compréhension de textes scientifiques (06h00)

2.1. Lecture active et attentive de texte

2.2. Étapes de la lecture de texte

2.1.1. Compréhension

2.1.2. Prise de notes

2.1.3. Réflexion

2.3. Analyse de texte

Chapitre 3 : Techniques d'expression écrite (synthèse d'un document scientifique, rapport) (06h00)

Chapitre 4 : Techniques d'expression orale (04h30)

4.1. Se pitcher : se présenter pour un entretien.

4.2. Méthode japonaise « Pecha Kucha » pour présenter un projet oralement dans le monde professionnel)

Travaux pratiques : 15h00

1. Terminologie scientifique couramment utilisée en biologie animale.
2. Terminologie scientifique couramment utilisée en biologie végétale.
3. Lecture active et attentive de textes scientifiques, portant sur des sujets liés aux sciences de la nature et de la vie ou à des thématiques générales (sécheresse, déforestation, tabagisme, amiante, sommeil, etc.).
4. Compréhension et analyse de textes scientifiques.
5. Rédaction de textes scientifiques.
6. Présentation orale et entretien : développement des compétences en communication.
7. Analyse et compréhension du vocabulaire utilisé lors d'examens.

Travail personnel de l'étudiant : 37h30

Exposés ou toute autre activité pédagogique en rapport sur les applications des enseignements de cette matière, jugée par l'équipe de formation comme étant susceptible de susciter l'intérêt de nos étudiants pour cette discipline.

Mode d'évaluation (doit être porté à la connaissance des étudiants en début de chaque semestre)

- - **Examen semestriel en présentiel (60%)**.
- - **Évaluation continue (CC) (40%)** sous forme d'au moins 3 composantes : interrogations écrites, devoirs à domicile, travail personnel, exposés, tests, comptes rendus, etc Deux des trois composantes doivent se dérouler impérativement en présentiel. La nature des 3 composantes et leurs pondérations sont laissées l'appréciation de l'équipe pédagogique.

Références bibliographiques

1. Ferréol, G., & Flageul, N. (1996). *Méthodes et techniques de l'expression écrite et orale* (192 p.). Armand Colin.
2. Simonet, R. (1985). *Les techniques d'expression et de communication : Évolution, fondements, pratiques* (236 p.). [Éditeur non précisé].
3. Spicher, A. (2021). *Bien écrire, bien rédiger en 40 fiches*. Ellipses.
4. Spicher, A. (2021). *Savoir rédiger : Les techniques pour écrire avec clarté et efficacité*. Ellipses.